

L'Aide Sociale à l'Enfance, un scandale d'Etat : enfants violés, livrés à n'importe qui, aux migrants...

écrit par Denise | 20 janvier 2020



Merci à Denise d'avoir regardé ce documentaire et de nous alerter sur ce scandale d'Etat. Les enfants français en difficulté – et il y a des cas graves et désespérés parmi eux mais aussi des enfants placés pour échapper à des violences familiales – se retrouvent livrés aux plus grands, à des éducateurs sans diplômes... et aux “jeunes migrants” qu'on met là avec eux, avec leur culture, leur violence... Pas de personnel qualifié, par d'argent... mais des milliards pour les “quartiers”, pour les “mosquées”, pour les associations algériennes, turques... qui font du macramé ou des voyages à la Mecque. Plus rien pour nos vieux, pour nos gosses, tout pour les autres. La préférence étrangère c'est aussi cela.

Un scandale d'Etat.

Il y a un an un secrétaire d'Etat a été nommé, des députés

travaillent sur le sujet pour qu'il y ait une proposition de loi.

Une proposition de loi ???? Pour quoi faire, bordel ??? Il y a des gens, des lieux, des responsables, et il faudrait une loi de plus pour changer les choses existantes, illégales et contraires à tous les règlements ? Macron se fout de nos enfants, il se fout de notre gueule.

Christine Tasin

.

Je viens de regarder sur la 6, une émission sur L'ASE, c'est édifiant ; j'avais l'impression d'être en Roumanie ! L'ASE , c'est le placement d'enfants sur décision judiciaire, afin de les protéger !!!

Des enfants , des ados qui ne vont pas à l'école, des filles de 13 ans qui se prostituent, 22 enfants violés par un plus grand, 13 ans, dans la Somme, et à Dijon, des éducateurs qui n'en peuvent plus, qui démissionnent et qui sont remplacés par n'importe qui se présente, surtout sans diplôme ! Car il y a des enfants « psychiatisés » avec des enfants, certes en difficulté mais non malades !! L'auriez vous cru ? C'est l'omerta car tout le monde savait !!

L'ASE, c'est aussi dans cet endroit qu'arrivent de jeunes migrants !! Il n'y a pas d'argent pour prendre en charge correctement les enfants, les nôtres mais il y en a pour tous ceux qui arrivent , et les départements ne s'en sortent pas !

C'est aussi en Angleterre que des jeunes filles placées étaient laissées à l'abandon, ce qui a permis au gang pakistanaï de s'en emparer ! J'étais horrifiée et je m'aperçois qu'en France, même si on ne parle pas encore de gang, le sujet est sensible ...

.

Des gosses livrés à eux-mêmes, sans encadrement, shootés, sans encadrement, qui ne vont pas à l'école, des gamines de 13 ans qui se prostituent, des enfants violés pour des plus grands, un député qui ne parvient pas à entrer dans ces structures....

Oui, la France c'est la Roumanie.

La presse confirme

«Zone interdite» diffuse ce dimanche soir sur M6 un documentaire accablant sur les manquements de l'Aide sociale à l'enfance. Il y a tout juste un an, France 3 avait déjà pointé les dérives de l'ASE, qui reste à réformer.

- Une nouvelle enquête immersive dévoile les défaillances de l'Aide sociale à l'enfance

Le documentaire fait grand bruit avant même sa diffusion. Ce dimanche, à 21 heures sur M6, le magazine *Zone interdite* propose une enquête, réalisée par le journaliste Jean-Charles Doria, sur le système plus que chancelant de la protection de l'enfance. «*Bouleversant*» selon les confrères de radio et télé, «*ardu*» et «*déchirant*» aux yeux des spectateurs présents lors de l'avant-première, mercredi, à l'Assemblée nationale : depuis quelques jours déjà, ce numéro intitulé «*Mineurs en danger : enquête sur les scandaleuses défaillances de l'Aide sociale à l'enfance*» fait l'effet d'une bombe.

Durant près de huit mois, l'équipe s'est infiltrée dans les foyers de l'Aide sociale à l'enfance (ASE). **Caméra cachée (la quinzaine de départements contactés leur ayant refusé l'accès)**, les journalistes ont mené leurs investigations dans la peau de primo-éducateurs, engagés par des structures d'accueil **en manque criant de personnel**. Objectif de la

mission : «*Tenter de décortiquer les rouages d'un système à bout de souffle*» et mettre à nu ses «*multiples dysfonctionnements*». En prenant le parti de laisser de côté la problématique des familles d'accueil, mode de placement qui prend pourtant en charge près de la moitié (47%) des enfants de l'ASE.

Dans un hôtel pour se prostituer

Seine-Saint-Denis, Côte-d'Or, Vaucluse. Dans trois foyers différents, les images tournées par M6 dévoilent les mêmes séquences saisissantes de peine, de détresse et de violence. On y voit tous les maux ou presque. Des enfants placés désœuvrés et livrés à eux-mêmes, des ados tantôt en fugue, tantôt dans un hôtel pour se prostituer, des jeunes déscolarisés, imbriqués dans des rapports conflictuels, voire brutaux avec les éducateurs des établissements, **généralement non qualifiés pour le poste**... Le constat est implacable : ces établissements, **sous-dotés financièrement et humainement**, maltraitent à leur manière par l'absence de professionnalisme. Tout le contraire du foyer bienveillant d'Oberlin, dans le Bas-Rhin, seul endroit où les journalistes ont été autorisés à poser leur caméra.

.

Dans son docu, *Zone interdite* revient aussi de longues minutes sur deux «affaires» qui ont récemment secoué le milieu. La première concerne le foyer du Sapin de Jarsy, en Savoie. En 2018, l'ancien président et la directrice de l'établissement ont été condamnés à un an de prison ferme pour des violences commises sur des jeunes pensionnaires (insultes, humiliations, maltraitements physiques et prises de médicaments forcés). La seconde raconte l'enfer de 22 mineurs placés au foyer de Valloires (Somme). Un enfant est accusé de les avoir violés et/ou agressés, sur une période de cinq années, **en toute connaissance de cause par les**

éducateurs de la structure, mais aussi les responsables de l'ASE. Une enquête judiciaire était toujours en cours au moment du tournage.

Taquet : «Des mesures sont déjà mises en œuvre»

Il y a tout juste un an, France 3 et son magazine d'investigation [Pièces à conviction](#) avaient diffusé une enquête quasi similaire, révélant au grand jour certaines dérives choquantes et intolérables au sein de l'ASE. Le documentaire avait provoqué un tollé, précipitant dix jours plus tard la nomination au sein du gouvernement d'un secrétaire d'Etat chargé de la Protection de l'enfance, en la personne d'Adrien Taquet. Que pense-t-il de ce nouveau documentaire de *Zone interdite*, véritable désaveu envers [les actions mises en œuvre depuis sa prise de fonction](#) ? Interrogé vendredi par [20 Minutes](#), le secrétaire d'Etat a tenté de se défendre : *«Je me lève tous les matins pour que ce genre de situation change. [...] Je suis d'un naturel impatient moi aussi, je ne me satisfais pas que ça n'aille pas plus vite. Mais on avance, des mesures sont déjà mises en œuvre.»* Avant de concéder : *«Ça n'enlève rien au fait que les cas de violence montrés dans ce documentaire sont intolérables, inadmissibles.»*

[Anaïs Moran](#)

https://www.liberation.fr/france/2020/01/19/une-nouvelle-enquete-immersive-devoile-les-defaillances-de-l-aide-sociale-a-l-enfance_1773903

Aide sociale à l'enfance: Un nouveau documentaire ravive le débat sur la vulnérabilité des enfants placés

ENFANCE Un an après un premier documentaire accablant, « Zone Interdite » consacre ce dimanche une nouvelle enquête

édifiante sur les défaillances de l'ASE (Aide sociale à l'enfance)

Après la diffusion il y a un an d'un documentaire montrant les violences dans des foyers de l'ASE, Adrien Taquet était nommé secrétaire d'Etat à la protection de l'enfance. – *POL EMILE / SIPA/SIPA*

- En janvier 2019, la chaîne France 3 avait diffusé un sujet consacré aux enfants placés dans les foyers de l'ASE (Aide sociale à l'enfance).
- Les images violentes et les témoignages de ces mineurs maltraités avaient suscité un tollé, poussant le gouvernement à nommer, quelques semaines plus tard, un secrétaire d'Etat à la protection de l'enfance.
- Un an plus tard, la diffusion ce dimanche d'une nouvelle enquête sur M6, pointant des défaillances majeures dans la protection de ces mineurs, suscite la colère d'anciens enfants placés.
- Face à ces violences, ils appellent désormais à un sursaut de l'Etat.

Adeline a 18 ans. Avec son frère jumeau, elle a été prise en charge à l'âge 18 mois par l'Aide sociale à l'enfance (ASE). Aux côtés d'une poignée de députés, elle vient tout juste de voir [un condensé des violences qu'elle a subies](#) lors de ses années en foyer ou en famille d'accueil. « *Je suis là devant vous, je rigole mais, en réalité, je ne suis pas bien* », lance la jeune femme, la voix brisée par les sanglots. Projetée à l'Assemblée nationale le 8 janvier dernier, [cette enquête consacrée aux défaillances de l'ASE sera diffusée ce dimanche](#) dans l'émission « Zone Interdite », sur M6.

Ce documentaire, qui a nécessité plusieurs mois d'investigation, pointe les violences physiques, sexuelles et les carences éprouvées par des milliers d'enfants placés, comme Adeline et son frère. Il y a un an, [une enquête](#)

[similaire réalisée pour France 3](#) avait – déjà – suscité l'indignation de l'opinion publique et la colère des associations de protection de l'enfance. En réaction, quelques semaines plus tard, [le député LREM Adrien Taquet était nommé secrétaire d'Etat](#) chargé de ce dossier. Que s'est-il passé depuis ? Quel bilan peut-on tirer de cette politique, confiée aux conseils départementaux et qui concerne plus de 340.000 enfants ?

« Tout ça continue »

Dans les travées de la salle Colbert, où est organisée la diffusion, [Lyes Louffok](#) trépigne. L'auteur du livre *Dans l'enfer des foyers*, membre du Conseil national de la [protection de l'enfance](#), s'insurge : « *Quand je vois ces images, le premier sentiment que j'ai, c'est que j'ai envie de tout casser. Il y a un an, un reportage très similaire montrait déjà des dysfonctionnements, des viols dans des foyers que bon nombre d'entre nous avons subis. Force est de constater que tout ça continue aujourd'hui* ».

Sortie du système sans formation, Adeline, pour sa part, se retrouve à la rue depuis que son 18e anniversaire a sonné la fin de sa prise en charge par l'ASE. [Une situation qui touche un quart des enfants issus de l'aide sociale à l'enfance](#).

« Quand je vois ces images, le premier sentiment que j'ai, c'est que j'ai envie de tout casser ».

À l'origine de cette « avant-première », [Perrine Goulet, députée LREM de la Nièvre](#), elle-même prise en charge par l'ASE pendant son enfance. Avec la diffusion de ce énième documentaire au sein du Palais-Bourbon, elle espère « faire avancer » et « pousser » le travail législatif engagé depuis mars 2019. Nommée rapporteure d'une [mission d'information sur le sujet en avril dernier](#), l'élue se veut optimiste, malgré les larmes d'Adeline et l'exaspération de Lyes

Louffok. « *En un an, on a mené, avec des députés de toutes tendances, de nombreux travaux, et constitué un noyau soudé d'élus mobilisés sur ce sujet. Aujourd'hui, on travaille avec le gouvernement pour qu'une proposition de loi soit votée pour améliorer le sort des enfants placés. On ne désespère pas* ! »

« On l'a vécu comme une trahison »

Si Lyes Louffok « salue » la nomination tant attendue d'un secrétaire d'Etat à la Protection de l'Enfance, il estime que l'année écoulée a été « une succession de déceptions ». La première, selon lui, porte le nom d'une autre députée de la majorité : Brigitte Bourguignon. Ce texte, toujours en cours d'examen au Parlement, prévoit d'étendre la prise en charge des jeunes majeurs par l'ASE jusqu'à leurs 21 ans, et non 25 ans comme le demandent les associations. De plus, un amendement déposé par le gouvernement « le jour de l'examen du texte » soumet cette extension à des conditions, souligne Lyes Louffok. « Ca a été pour nous un fiasco total. »

Après des mois d'échanges entre le Conseil national de la protection de l'enfance et la députée, la séquence a été « vécue comme une trahison », lâche-t-il. Présente lors de la projection, Jeanine Dubié, députée PRG des Hautes Pyrénées et membre de la commission des Affaires sociales, abonde : « *La PPL de Brigitte, qui avait pourtant du sens, a été complètement détricotée par l'administration ! Tant que cela sera le cas, nous, députés, on ne pourra rien faire* », estime-t-elle.

Au-delà de ce texte, c'est toute une série de mesures très attendues par le milieu associatif qui peinent à voir le jour. Lyes Louffok énumère : « On a demandé la création d'un fichier national pour contrôler les agréments des familles d'accueil, dont certaines continuent de recevoir des enfants alors qu'elles ont été maltraitantes (...), la

création d'une administration indépendante pour contrôler les établissements ou le renforcement du rôle [de la Défenseure des enfants](#) (...), l'arrêt des prises en charge hôtelières, l'amélioration du contrat jeune majeur (...) et on attend toujours ».

Une enveloppe de 80 millions d'euros

Un sentiment d'impatience que tente de ménager Perrine Goulet. Selon elle, le calendrier devrait s'accélérer en cette année 2020. Et espère voir aboutir une proposition de loi ambitieuse sur le sujet. Un moyen aussi de rassurer les départements, qui sont chargés de mettre en œuvre cette politique de protection de l'enfance. Le 7 novembre dernier, l'Assemblée nationale a voté une hausse de 30 millions d'euros de crédits pour la protection de l'enfance dans le cadre de l'examen du projet de budget 2020. Au total, une enveloppe de 80 millions d'euros est prévue.

Cette somme « doit servir à investir massivement dans les départements qui en ont le plus besoin », avant de bénéficier à d'autres départements en 2021 et en 2022, précise [le secrétaire d'Etat, Adrien Taquet](#) dans une [interview accordée à 20 Minutes](#). Mais là encore, la mesure fait grincer. Présent lui aussi lors de la projection organisée à l'Assemblée, Frédéric Bierry, président (LR) du conseil départemental du Bas-Rhin, juge le montant trop faible par rapport aux besoins réels des collectivités. « Pour vous donner une idée, dans mon département, la protection de l'enfance représente 170 millions d'euros de budget cette année. En 2015, c'était 140 millions. 80 millions à l'échelle nationale, [c'est une goutte d'eau par rapport aux enjeux](#) », tacle l'élus, à la tête de la commission « solidarité et affaires sociales » de l'Assemblée des départements de France.

Une prise de conscience nécessaire

Mais l'argument financier est balayé par la députée de la Nièvre. Selon elle, l'amélioration du sort de ces milliers d'enfants dépend avant tout de la bonne volonté politique des départements et d'un réengagement de l'Etat. [Si les images captées par « Zone Interdite » sont brutales](#), elles peuvent aussi participer, espère-t-elle, à une prise de conscience collective.

« Le grand public peut avoir l'impression que ça ne le touche pas, qu'il n'est pas concerné. Beaucoup de gens se disent encore que les mineurs qui se retrouvent placés dans ces foyers sont des enfants de "cas sociaux". Ce n'est pas vrai. Ce sujet nous concerne tous. C'est une politique publique nationale et on doit la regarder en face », développe-t-elle.

Sept ans après [la publication de son témoignage, « Dans l'enfer des foyers »](#), Lyes Louffok, lui, assume son impatience et appelle à un sursaut : « Moi, j'en ai marre des documentaires, en fait. Parce qu'à chaque nouvelle enquête, on se dit la même chose : "Quand est ce que les choses vont évoluer ? Quand est-ce que les parlementaires vont se saisir du dossier ?" La responsabilité aujourd'hui est de leur côté. »

<https://www.20minutes.fr/societe/2694603-20200117-aide-sociale-enfance-nouveau-documentaire-ravive-debat-vulnerabilite-enfants-places>

.

Voir aussi :

<https://www.europe1.fr/societe/reportage-sur-les-enfants-places-cest-un-echec-collectif-reagit-perrine-goulet-deputee-lrem-3944102>